

Numéro de dossier : 1206938002

Unité administrative responsable

Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme , Planification urbaine

Objet

Adopter un règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », et, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, un règlement intitulé « Règlement sur le développement, la conservation et l'aménagement du campus de la montagne de l'Université de Montréal et des écoles affiliées » / Mandater l'OCPM afin qu'il tienne les assemblées de consultation publique requises

Plan directeur d'aménagement du campus de la montagne de l'Université de Montréal (version synthèse et version complète)



20201113_SynthesePDA2020.pdf



17-0379_PDirecteur_UDEM_VF_20201116 FINAL ECRAN.pdf

Lettre de confirmation de la Ville de Montréal pour débiter la démarche de planification concertée



2019-04-30 LettrePlanifConcertée.pdf

Avis du Comité Mixte



Comité mixte AC19-SC-06.pdf



AC19-SC-12.pdf



AC20-SC-04.pdf



Annexe_Suivi_A20-SC-04.pdf

Énoncé d'intérêt patrimonial



Énoncé UdeM_v finale_5 juin 20.pdf

Responsable du dossier

Sylvain GARCIA
Conseiller en aménagement – chef d'équipe
Tél. : 514 872-3419

Numéro de dossier : 1206938002